

INNENHEIM Péri-scolaire

## Tous autour de la table du petit-déjeuner



La directrice de l'Alef d'Innenheim avait invité une diététicienne de Lingolsheim à parler petit-déjeuner. PHOTO DNA

C'est dans le cadre de la semaine de la parentalité organisée par l'Alef que des petits-déjeuners parents, enfants, enseignants et municipalité ont été organisés dernièrement à l'Alef d'Innenheim.

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette manifestation et, au vu de l'engouement

et de l'intérêt lors de l'inscription de la part des parents, Régine Rapp, directrice de l'Alef d'Innenheim, a invité Mme Krentz, diététicienne de Lingolsheim. Les échanges furent fructueux et très intéressants. Les parents et les enfants attendent une reconduction de l'événement.

## LES CULTES

## Paroisses catholiques

## CP DU MONT SAINTE-ODILE

► Boersch. Vendredi : 15 h.

► Grendelbruch. Jeudi : 20 h.

## CP DU PIÉMONT DU HOHENBOURG

► Bernardswiller. Vendredi : 15 h.

► Niedernai. Vendredi : 15 h.

► Obernai. Jeudi : 20 h. Vendredi : 10 h et 15 h.

## CP DU ROSENMEER

► Bischoffsheim. Jeudi : 20 h. Vendredi : 15 h.

► Griesheim-près-Molsheim. Vendredi : 15 h.

► Rosenwiller. Vendredi : 15 h.

## CP AUX PORTES DU BRUCH

► Krautergersheim. Vendredi : 20 h.

► Meistratzheim. Vendredi : 15 h.

► Valf. Vendredi : 15 h.

► Zellwiller. Jeudi : 20 h.

## COUVENT DU BISCHENBERG

► Bischoffsheim. Jeudi : 8 h (prière des Laudes) et 20 h. Vendredi : 8 h 30 (prière des Laudes), 9 h-13 h (Chemin de Croix en plein air) et 15 h.

## MONT SAINTE-ODILE

► Ottrott. Jeudi : 11 h et 20 h. Vendredi : 10 h (Chemin de Croix en plein air), 12 h et 15 h.

## Paroisses protestantes

► Bourghheim. Vendredi : 10 h 30 (à Goxwiller).

► Goxwiller. Vendredi : 10 h 30.

► Klingenthal. Jeudi : 19 h (à Obernai).

Vendredi : 9 h (Sainte Cène - bilingue).

► Obernai. Jeudi : 19 h (Sainte Cène). Vendredi : 10 h 30 (Sainte Cène - bilingue).

► Rosheim. Vendredi : 9 h 30.

## PRÉCISION

## GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM

## Ancien club-house

Suite à l'article paru le 19 février sur « sur les anciennes installations de basket bientôt rasées », le porteur du projet, Carré de l'Habitat, tient à apporter les précisions suivantes. Sur le terrain seront construits

des appartements duplex-jardin. Par contre, la structure de l'ancien club-house, habitée actuellement, sera conservée et réhabilitée. Elle sera vendue en habitation deux pièces et en aucun cas rasée. Des habitants du village craignant de voir ce club-house disparaître avaient contacté Carré de l'Habitat.

## L'AGENDA

## ROSHEIM

## Marché hebdomadaire

► **DEMAIN.** Le traditionnel marché hebdomadaire au centre-ville est maintenu demain de 8 h à 12 h.

Entreprise indépendante Alsacienne

**auris**  
CENTRE D'AUDITION MÉDICALE

- Bilan auditif **GRATUIT**<sup>(1)</sup>
- Essai **GRATUIT**<sup>(2)</sup>
- Appareil auditif invisible

**98%** de nos clients sont satisfaits de notre travail

<sup>(1)</sup> test non médical  
<sup>(2)</sup> sur prescription médicale voir conditions en centre

Julie Prudhomme - Régis Gaschy - Franck Goerend

- STRASBOURG 03 88 23 79 79
- HAGUENAU 03 88 54 33 27
- ILLKIRCH GRAFFENSTADEN 03 88 67 80 28
- SAVERNE 03 88 01 98 09
- OBERNAI 03 88 04 11 00

www.audition-auris.com

SECTEUR DE ROSHEIM Communauté de communes

## La piste cyclable sur les rails

Après un dernier regard dans le rétroviseur, les élus communautaires du secteur de Rosheim ont parlé avenir. L'année 2016 rompt avec les précédentes, ne serait-ce que par le nouveau nom que s'est choisi la comcom et le projet de voie verte désormais engagé.



La voie ferrée Rosheim-Saint-Nabor vit ses derniers moments. Les élus communautaires ont validé son rachat en vue de sa reconversion en piste cyclable. PHOTO DNA

C'est le projet phare du canton mais aussi le plus clivant. Le chantier de reconversion de l'ancienne voie ferrée Rosheim-Saint-Nabor en voie verte ne fait pas l'unanimité sur le territoire et chaque évocation en conseil communautaire est l'occasion d'observer le sentiment d'amertume qui touche le banc des élus de Saint-Nabor et d'Ottrott. Cela s'est vérifié encore mardi soir, à la différence près que les tenants de la ligne « piste cyclable » ont pris un ascendant décisif dans le débat.

## L'emprise contre un chèque de 131 460 €

Le courrier du président du conseil départemental validant la vente de l'emprise foncière est

enfin arrivé à Rosheim. Pour prendre la main sur les 11 km de voie (soit plus de 11 ha traversant les communes de Rosheim, Boersch, Obernai, Bernardswiller, Ottrott, Saint-Nabor), la comcom devra s'acquitter d'un chèque de 131 460 €. « Sur le fond, je ne suis pas d'accord pour payer cette somme avec les investissements qui vont suivre, mais nous n'avons pas d'autres moyens, reconnaît le président de la CCCR Michel Herr. Toutefois, grâce à cet acte d'achat nous pourrions bénéficier des subventions au titre du contrat de territoire. »

Le conseiller Mario Troestler (Mollkirch) ne remet pas en cause l'esprit d'un projet « structurant » et nécessaire pour que la comcom ne se contente pas de « faire tourner la boutique ». En revanche, il ne digère pas non plus le montant de l'enveloppe adressée au Département : « Près de 12 000 € l'hectare,

c'est le prix de terres agricoles de très bonne qualité. Or là, on achète de la terre avec des remblais. Le Département nous a retardés et maintenant il nous demande un prix trop important pour la valeur du terrain ! Il aurait pu nous le céder à l'euro symbolique. »

Remarque à laquelle le vice-président de la comcom – et du conseil départemental – Philippe Meyer répond en avançant plusieurs arguments : l'évaluation des Domaines « trois fois plus chère », la volonté du Département de « ne pas brader ses biens » et de « défendre ses intérêts », un délai d'attente pour conclure la transaction qui n'aura pas dépassé les deux ans. Bref, Philippe Meyer et ses collègues défenseurs du projet préfèrent voir le verre à moitié plein. Mais du côté de Saint-Nabor, le maire François Lantz, en éternel défenseur de la voie ferrée, a toutefois rappelé tout le mal

## CE SERA LES PORTES DE ROSHEIM

Le canton de Rosheim est mort, vive les Portes de Rosheim ! Les élus ont adopté le nouveau nom de l'intercommunalité : il faudra désormais parler de la comcom des Portes de Rosheim. La majorité des conseillers n'a donc pas suivi le vote du personnel de l'intercommunalité qui avait porté son choix sur « la comcom du Pays de Rosheim », proposition devançant d'une courte tête celle finalement retenue. Elle n'a pas suivi non plus la suggestion de François Lantz – « comcom de la voie romane » – arrivée trop tardivement sur la table et pas assez identifiée géographiquement (le bourg-centre n'est pas mentionné) selon Michel Herr.

qu'il pensait de la voie verte. Il parle d'un projet de 4 M€ monté sans étude d'impacts économiques et donc « non recevable », d'un chantier « monstrueux » en période de disette budgétaire, de l'incontournable hausse de la pression fiscale qui en découlera dans quelques années. À l'heure de se prononcer sur l'acquisition foncière et le plan prévisionnel de financement, les élus de Saint-Nabor et Ottrott se sont donc abstenus. Sans euphorie, la comcom a ainsi posé mardi soir la première pierre d'un projet qui devra devenir ni plus ni moins que la colonne vertébrale du territoire. ■

AMANDINE HYVER

## Les autres points en bref

□ **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015.** L'année s'est achevée sur un excédent de clôture de 341 170 €. Une année de transition et de préparation des futures échéances confirmée par le taux de réalisation des investissements, qui plafonne à 40 %. Autre exemple : les dépenses de fonctionnement pour la ZAI du Fehrel, établies à 302 700 € contre

1,26 M€ annoncé. « On pensait acquérir l'ensemble des parcelles, justifie le vice-président en charge des finances Philippe Wantz. Or, on a juste fait les pré-fouilles archéologiques et acquis un terrain. »

□ **BUDGET PRIMITIF COMCOM.** Les efforts consentis (prise de compétences ordures ménagères et passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU)) devraient porter leurs fruits cette année et propulser la CCCR « dans une autre dimension », selon son président Michel Herr. Outre la mise en place de l'office de tourisme intercommunal et le maillage du territoire en fibre optique, les nouvelles recettes permettront « de se lancer dans des investissements structurants : zone d'activités du Fehrel, voie verte et consolidation des ruines de l'abbaye de Niedermunster. » En conséquence, le budget affiche un visage singulier. Le volet fonctionnement a gonflé de plus de 2M€ pour culminer

à 5,46 M€. Un niveau atteint grâce à la prise en compte de la FPU et une revalorisation des dotations versées par l'Etat. Les prises de compétence augmentant le coefficient d'intégration fiscale de l'intercommunalité, le versement a bondi de 340 000 €. Les élus ont choisi de ne pas toucher aux taux de la fiscalité locale.

Le volet investissement est estimé à 1,45 M€ : Le projet de reconversion de l'ancienne voie ferrée démarre avec l'acquisition de l'emprise pour près de 130 000 € (voir par ailleurs) ; trois aires de jeux (Boersch, Grendelbruch, Rosenwiller) seront réaménagées pour 144 000 € ; le chantier de valorisation des ruines de Niedermunster sera lancé (201 400 € programmés, dont 127 000 € de subventions espérées pour 2016).

## Passe d'armes tendue

□ **ZAI DU FEHREL.** « 2016 devrait être l'année des achats et travaux », espère Philippe Wantz. Une enveloppe d'1,2 M€ est réservée pour l'acquisition de l'ensemble de l'emprise foncière. Reste que la CCCR doit attendre le feu vert du préfet. « J'espère qu'il va signer la déclaration d'utilité publique rapidement pour que ce projet ne soit plus retardé. On a déjà perdu beaucoup de temps », rappelle



Le débat sur le projet de revalorisation des ruines de l'abbaye de Niedermunster s'est envenimé à cause de la non-participation au financement de la commune de Saint-Nabor. PHOTO DNA - J-P KAISER

Philippe Meyer. « Les élus, les entreprises : tout le monde est impatient que cela commence », renchérit Michel Herr.

□ **SUBVENTIONS.** L'assemblée a voté les subventions et participations aux associations comme suit : Ecole de musique du canton de Rosheim : 64 000 € ; Petit Abri : 18 000 € ; Groupement touristique du Mont Sainte-Odile : 81 000 € ; Association pour la sauvegarde du Klingenthal : 11 000 € ; Mission locale : 15 840 € ; Bistro Zen : 6 000 € ; Pros du canton : 20 000 € ; FDMJC : 130 000 € ; Alef : 315 400 €. □ **VALORISATION DES RUINES DE NIEDERMUNSTER.** Le plan prévisionnel de financement du chantier de consolidation et valorisation des

ruines de Niedermunster a été adopté, pour un budget global estimé à 490 000 €. La CCCR soutiendrait le projet à hauteur de 19 %. Philippe Meyer s'est étonné de ne pas voir trace de la participation de 10 000 € promise par la commune de Saint-Nabor. Une remarque qui a fait bondir le maire de la commune, François Lantz. Ce dernier a rappelé les difficultés financières actuelles de sa commune. S'est ensuivie une passe d'armes très tendue entre les deux élus. Michel Herr a tenté d'éteindre l'incendie en indiquant que, compte tenu des circonstances budgétaires, la comcom avait exempté Saint-Nabor du versement de cette participation. ■

A.HY.